

## CANTON DE VAUD

# COMPTE RENDU

SUR

# L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1924




Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1924.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ;
- 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
- 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5<sup>o</sup> Département Militaire et des Assurances ;
- 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
- 7<sup>o</sup> Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.



M. l'abbé Samuel Pillonel, à Bottens, en remplacement de M. le Doyen Pittet, nommé à St-Barthélemy.

Nous avons eu à déplorer la mort de M. l'abbé Dépierraz, curé à St-Barthélemy dès le 16 août 1915.

Un vicaire a été accordé à MM. les curés Pittet, à Bottens, et Dépierraz, à St-Barthélemy.

---

## VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

### Université

Le nombre des étudiants inscrits au semestre d'hiver 1923-24 était de 724 contre 706 au semestre correspondant de l'année précédente et de 168 auditeurs contre 142.

Au semestre d'été 1924, le nombre des étudiants était de 674 contre 621 au semestre d'été 1923 ; soit une augmentation de 53. En outre, au même semestre, le nombre des auditeurs a été de 109 contre 77 en été 1923. Il y a donc eu une augmentation constante du nombre des étudiants. Si elle n'est pas encore considérable, il y a cependant un fait significatif, c'est que même les étudiants allemands, malgré leur change si défavorable, commencent à revenir. Il y en avait 38 au dernier semestre d'été, comme étudiants réguliers, et 9 auditeurs.

En ce qui concerne le personnel enseignant, nous avons à signaler ce qui suit :

MM Charles Gilliard, chargé de cours, et Rewsin, lecteur et privat-docent, ont obtenu un congé pour le semestre d'hiver 1923-1924 pour des motifs personnels à chacun d'eux. M. Rewsin a dès lors envoyé sa démission, s'étant fixé définitivement en Amérique. M. Jaccottet, privat-docent, a également remis sa démission.

MM. F. Vaney et H. Paschoud ont été autorisés à enseigner à l'Université, à titre de privat-docent, le premier les mathématiques, le second la chirurgie.

M. le professeur Mirimanof a été confirmé pour l'année 1924-25 pour l'enseignement de la théorie des fonctions.

M. le professeur Morf a obtenu un congé d'une année pour aller organiser la nouvelle banque agricole à Angora.

M. le professeur Meylan-Faure, professeur de littérature grecque, nous a envoyé sa démission pour raisons de santé, après 25 années d'enseignement.

Il a été remplacé par M. Charles Burnier, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Nous avons aussi à enregistrer la démission de M. Pelet, professeur de chimie. Toutefois, M. Pelet continuera à faire, à titre gratuit, un cours de deux heures de chimie industrielle, jusqu'à ce que son enseignement ait pu être réparti entre les professeurs actuels de chimie.

Si nous passons maintenant aux manifestations extérieures de l'Université nous pouvons relater les faits suivants : à l'occasion du cinquantenaire de fondation de la Faculté de théologie de Neuchâtel, l'Université a décerné, sur la proposition de sa Faculté de théologie, le diplôme de docteur en théologie *honoris causa* à M. le professeur Dumont, à Neuchâtel. Elle a nommé comme délégué à la Commission cantonale suisse s'occupant de la coopération intellectuelle M. le professeur Chavan. Elle s'est fait représenter aux fêtes du VII<sup>e</sup> centenaire de l'Université de Naples par M. le professeur Michaud. Elle a subventionné le Congrès international de sténographie, à Lausanne, et s'y est fait aussi représenter.

Elle a accordé une subvention de 2500 fr. à la publication des œuvres de Léon Valras, préparée en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Lyon. Elle a accordé également une subvention à l'ouvrage que prépare M. le professeur Lecoultré, de Neuchâtel, sur Mathurin Cordier, en considération du fait que ce pédagogue illustre a passé une partie de sa vie à Lausanne.

L'Université a fait donner ou a patronné un certain nombre de conférences, entre autres celle de M. Drake, un professeur américain, sur les Idéals américains, celle de M. Francesco Chiesa, celle de M. Baldensperger, de Strasbourg, les conférences belges, etc.

A la suite de la mort de M. le professeur Vilfredo Pareto, l'Université est entrée en possession de sa bibliothèque, qui lui avait été donnée déjà de son vivant, mais dont le défunt s'était réservé la jouissance. Cette bibliothèque comprend tous les ouvrages imprimés que M. Vilfredo Pareto possédait dans sa villa de Céligny. Il s'agit de plusieurs milliers de volumes. Aux termes mêmes de la donation, ces livres devront être placés dans les bibliothèques spéciales des Facultés de droit, des lettres et des sciences sociales.

Enfin, en ce qui touche le programme des études proprement

dit, signalons le nouveau règlement de la Faculté des lettres et le nouveau règlement de l'Ecole d'ingénieurs, qui ont vu le jour au dernier semestre d'été. En outre, les diverses Facultés et Ecoles ont élaboré, chacune à son usage particulier, un programme d'examens d'admission à faire subir aux étrangers ressortissants de pays qui, n'étant pas de vieille culture universitaire, n'ont pas d'enseignement secondaire organisé et ne peuvent donc délivrer de diplômes secondaires équivalents à ceux qui sont généralement exigés pour l'immatriculation dans une Université européenne.

Sous le patronage des Cours d'extension universitaire, il a été organisé quarante et une conférences dans le canton et six à Lausanne.

Il y a lieu de signaler d'autre part la fréquentation tout à fait réjouissante des cours de vacances du dernier semestre d'été. Un très grand nombre de Suisses d'autres cantons et d'étrangers s'y sont inscrits, parmi lesquels beaucoup d'Allemands.

Nous devons attirer à nouveau l'attention sur l'insuffisance des locaux attribués dernièrement aux Facultés de théologie, de droit et des lettres. Les professeurs ne savent où recevoir les nombreux étudiants qui leur demandent un entretien particulier et en sont réduits à leur donner audience dans les corridors, ce qui n'est confortable ni pour les uns, ni pour les autres, surtout en hiver.

Mentionnons enfin le départ de M. Perret, huissier-concierge de l'Université, lequel a pris sa retraite après 31 ans de services. Il a été remplacé par M. O. Cavin.

## RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

### Faculté de théologie

L'année 1923-1924 a été très calme. Peu d'examens. Quatre licences en théologie ont été délivrées. Aucun de nos étudiants, fait rare, n'a présenté de concours. Le nombre des étudiants reste stationnaire. Au semestre d'hiver nous comptons 20 réguliers, la statistique du semestre d'été maintient ce nombre et indique, en plus, une auditrice.

M. Goumaz a repris son activité comme privat-docent. L'objet de ses cours a pour but l'étude d'ouvrages latins de la patristique et de la Réforme. M. le missionnaire Junod a donné, sous notre patronage, un cours sur l'ethnographie religieuse des noirs.

Une rencontre des étudiants des Facultés de théologie de langue française (Suisse et France) a eu lieu à Monnetier (Haute-Savoie), du 29 avril au 2 mai 1924. Quatorze de nos étudiants y ont pris part.

## Faculté de droit

*Professeurs.* — Il n'y a pas à signaler de changements dans le personnel de la Faculté au cours de cette année. M. le professeur Mercier, ayant déposé ses fonctions de président de la première section du Tribunal mixte franco-allemand, a repris son service au début du semestre d'hiver 1924-25.

*Etudiants* — Le nombre des étudiants réguliers est tombé à 74 et celui des auditeurs à 13 pendant le semestre d'hiver. Au semestre d'été, ces chiffres se sont relevés, soit 87 étudiants et 13 auditeurs. Parmi les étrangers, la Faculté a vu grossir le nombre des étudiants égyptiens.

Les quatre sessions d'examens ont réuni 14 candidats aux épreuves de licence et 30 candidats aux épreuves de doctorat : il y a eu six échecs seulement.

Une thèse de licence et six thèses de doctorat et licence ont été soutenues avec succès devant la Faculté.

Deux étudiants ont pris part aux concours. M. Pfeiffer a obtenu de l'Université un prix de 120 fr. pour un travail de concours (De l'échelle des peines d'après le projet de Code pénal suisse comparé au Code pénal vaudois). M<sup>lle</sup> Alice Briod a présenté un mémoire sur « l'Assistance dans le Canton de Vaud au Moyen Age », pour l'obtention du prix Bippert et elle a obtenu un prix de 800 fr. La Faculté a été heureuse de voir décerner pour la première fois le prix Bippert, qui devrait intéresser les étudiants autant par l'importance des récompenses qu'il permet de décerner que par la largeur des conditions du concours qui peut porter sur tout sujet de droit suisse.

*Travaux universitaires.* — La Faculté a été représentée. 1<sup>o</sup> au Congrès de philosophie de Naples, par M. le professeur De Tourtoulon, au mois de mai ; 2<sup>o</sup> à la Conférence des Facultés de droit suisses, qui se tint à Genève au mois de juin, par MM. les professeurs De Tourtoulon, Guisan et Meylan.

Le Conseil de la Faculté a tenu douze séances. Il a décidé notamment de permettre à certains étudiants étrangers, ressortis-

sants de pays où les études secondaires ne sont point organisées comme dans les pays de vieille culture classique, d'entrer à la Faculté de droit en subissant un examen préalable d'admission dont la Faculté a fixé le programme et les conditions.

Il a désigné comme doyen M. le professeur Rougier, et comme secrétaire M. le professeur Meylan, pour la période 1924-1926

La bibliothèque de la Faculté a reçu une très importante donation de M. le professeur Roguin, et une autre de M. Ch. Veillard, docteur en droit.

**Ecole des sciences sociales.** — L'activité scolaire de l'Ecole a été très satisfaisante pendant cette année, à ne considérer que le travail des étudiants et le succès de leurs études ; moins satisfaisante au point de vue du nombre des élèves. La crise économique qui éloigne de la Suisse les étudiants des pays à change déprécié a fait tomber le nombre des étudiants de l'Ecole à 19 au semestre d'hiver ; il s'est relevé à 23 au semestre d'été. Nous voulons espérer que le chiffre minimum a été atteint et que l'Ecole va retrouver progressivement sa clientèle d'avant guerre.

L'Ecole a décerné deux licences ès sciences sociales, trois licences ès sciences politiques, un doctorat ès sciences sociales, deux licences en pédagogie. La section consulaire n'a pas eu à décerner de diplômes, mais elle a vu grossir le noyau de ses élèves

**Ecole des Hautes Etudes commerciales.** — L'Ecole a compté au semestre d'hiver 1923-1924, 67 étudiants réguliers et 11 auditeurs, soit au total 78 étudiants, contre 72 (hiver 1922-1923) ; au semestre d'été 1924, 62 étudiants réguliers et 13 auditeurs, soit au total 75 étudiants contre 52 (été 1923). C'est avec satisfaction que cette légère augmentation a été enregistrée.

Il a été délivré, au cours de l'année, 13 licences « ès-sciences commerciales », dont 12 avec mention « sciences économiques appliquées », et une avec mention « Banque et commerce ». Actuellement, le nombre des diplômes délivrés par l'Ecole s'élève à 187.

La bibliothèque de l'Ecole s'est enrichie de 94 ouvrages

La Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial en contient 5863 (brochures et thèses comprises).

Le fonds des délégations s'est augmenté de fr. 268.50 en 1924. Il atteint, sans les intérêts, la somme de fr. 2888.65.

Le directeur de l'Ecole, M. le professeur L. Morf, appelé en

mission à Angora au cours de l'été 1924, a demandé et obtenu un congé d'une année, soit du 1<sup>er</sup> novembre 1924 au 31 octobre 1925. M. le professeur Georges Paillard a accepté les charges de la direction de l'Ecole durant ce temps.

L'enseignement de M. Mori a été confié, en partie, à M. Ed. Schiess, qui a obtenu, pour cela, un congé d'un an à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne.

M. le professeur Samuel Dumas, nommé au poste de directeur du Bureau fédéral des assurances, à Berne, a conservé néanmoins son enseignement complet jusqu'au printemps 1925.

**Institut de Police scientifique.** — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs, Suisses et étrangers. La division du cours théorique, proposée et étudiée en 1922-1923, et qui avait reçu l'assentiment de la Faculté de droit, de la Commission universitaire et du Département de l'Instruction publique, a été réalisée; le cours réduit, plus à la portée des étudiants en droit, a attiré plus d'étudiants et d'auditeurs que le cours complet des années antérieures.

M. le D<sup>r</sup> Reinbold, nommé professeur de médecine légale, a remplacé M. le professeur Spengler au sein de la délégation de l'Institut; M. le professeur Spengler y avait siégé depuis la fondation de l'Institut, soit pendant seize ans.

Le Musée de police scientifique s'est enrichi de plusieurs pièces intéressantes provenant d'affaires jugées durant l'année; il a en outre reçu quelques dons.

L'Institut a reçu la visite de plusieurs personnalités étrangères; à citer spécialement M. le D<sup>r</sup> José May, médecin-légiste à Montevideo (Uruguay), M. le D<sup>r</sup> Quintus Bosz, directeur du Laboratoire de police technique de Soerabaja (Java), et M. P. Frima, directeur de l'Ecole de police scientifique de Hilversom (Hollande).

## Faculté de médecine

Le Conseil de la Faculté s'est réuni cinq fois; trois fois pendant le semestre d'hiver et deux fois pendant le semestre d'été.

Il a étudié la question des économies possibles au budget de la Faculté de médecine, et transmis au Rectorat des renseignements dont il a été tenu compte dans le rapport du recteur au Conseil d'Etat.

Il a examiné trois demandes de privat-docents, deux pour la dermatologie et la vénéréologie, une pour la chirurgie, et transmis au Rectorat les préavis qui lui avaient été demandés.

Il a attribué la médaille de Faculté à M. Perusset, aujourd'hui médecin fédéral.

Il a accepté, comme thèses de doctorat, 29 travaux présentés par des candidats, 13 au semestre d'hiver et 16 au semestre d'été.

**Institut d'hygiène et parasitologie.** — Les cours d'hygiène et de parasitologie ont été comme d'ordinaire suivis par des élèves des Facultés de médecine, des sciences, de l'École de pharmacie, de l'École des Hautes Etudes commerciales, par quelques élèves de l'École des sciences sociales et par quelques auditeurs. A remarquer l'intérêt de plus en plus grand que prennent à ces cours les élèves de la Faculté des sciences, de l'École de pharmacie et de l'École des Hautes Etudes commerciales. Ces derniers suivent surtout les cours d'hygiène industrielle, qui ne peuvent malheureusement pas être suivis par les étudiants en médecine, qui en auraient pourtant grand besoin, vu le développement de plus en plus grand de l'industrie en Suisse, à cause de la surcharge formidable de cours cliniques qui absorbent presque tout leur temps. Outre que par des démonstrations et par des travaux pratiques, tous ces cours ont été complétés par quelques visites à des établissements et des installations intéressant l'hygiène.

Le travail scientifique accompli, à côté des cours, par le directeur de l'Institut et par des élèves avancés, a porté sur des sujets variés d'hygiène et de parasitologie, sujets ayant non seulement une valeur scientifique mais aussi pratique, et parmi les travaux achevés, publiés ou déjà sous presse, je citerai ceux sur la biologie des moustiques, des taons et des simuliids, sur le premier cas en Suisse d'infection de l'homme avec une larve d'*Hypoderma bovis* (varron), sur l'étiologie des fibromes multiples des javanais, sur la distribution géographique de plusieurs parasites en Suisse, sur une série de maladies parasitaires de l'homme et des animaux, sur la lambliaose de l'homme (rapport et travail présenté au Congrès de médecine de l'Afrique occidentale, à Loanda), sur la faune et la flore dans l'étude de la climatologie médicale, sur les infections à *B. pyogenes* chez les animaux domestiques, sur le *Trypanosoma helices* (thèse qui, nonobstant sa longueur et ses dessins, a été publiée in extenso dans la *Revue suisse de zoologie*). En outre, le directeur de l'Institut a publié un rapport sur l'immunité dans la tuberculose, une notice historique sur Pasteur et son œuvre



médicale et vétérinaire, et rédigé plusieurs rapports et expertises pour des questions d'hygiène et de parasitologie intéressant l'homme ou les animaux, dans les cantons de Vaud et du Valais. Le directeur de l'Institut a continué à collaborer à différentes commissions fédérales relatives à l'hygiène humaine et vétérinaire et à la pharmacie, a été invité à faire partie de la commission pour l'examen fédéral des médecins de langue italienne ayant fait leurs études en Italie, a reçu l'invitation à la vice-présidence de la section de médecine tropicale de la séance annuelle du Royal institute of public health de Londres, a continué à collaborer aux conférences d'extension universitaire donnant des conférences à Rolle, à Oron, à Granges-Marnand, à Yverne et, en plus, une conférence sur la montagne, à Vevey. Le résultat pratique de quelques-unes de ces conférences a été, par exemple, l'organisation de la lutte contre les moustiques, et la diffusion des idées sur la lutte contre le goitre et le crétinisme.

Le directeur de l'Institut a continué à s'occuper de l'organisation d'un laboratoire de recherches scientifiques aux Rochers de Naye, et son ancien élève, M. Bornand, pharmacien, a déjà accompli là-haut une série de recherches sur les germes de l'air. C'est grâce à la grande amabilité et à l'intérêt que M. Nicollier, syndic du Châtelard, a pris à la chose, qu'on pourra aboutir à un résultat pratique.

Institut et collections ont été visités, outre par les étudiants, par M. le D<sup>r</sup> Machado, de Oliveira (Brésil), par miss Vera Irwin-Smith, du Macleay Museum de Sydney, par le D<sup>r</sup> Perice (Italie), par le D<sup>r</sup> Gelosmanoff, directeur du Service sanitaire de la Bulgarie, par le D<sup>r</sup> Schiffmann, du Service antituberculeux russe, par le professeur Paulson, de l'Université de Copenhague, qui a pris note de toutes les installations pour une organisation analogue à Copenhague, par le D<sup>r</sup> Schroetter-Kristelli, de Vienne.

**Institut pathologique.** — Les chiffres suivants donnent un aperçu de l'activité de l'Institut pathologique pendant l'année 1924. Nous avons procédé à 333 autopsies et à 1184 examens microscopiques. Les *autopsies* se répartissent de la façon suivante :

- Service de médecine, 109 autopsies ;
- » chirurgie, 70 autopsies ;
- » dermatologie, 51 autopsies ;
- » radiologie, 1 autopsie ;
- » laryngologie, 2 autopsies ;

Clinique infantile, 42 autopsies ;  
Maternité, 40 autopsies ;  
Autres autopsies, 18.

Dans ces chiffres sont comprises 8 autopsies médico-légales, dont deux provenant du Service de médecine, cinq de la ville et une faite à Granges-Marnand. Six autopsies furent faites sur la demande de la Caisse nationale d'assurance contre les accidents, soit dans le canton, soit dans les cantons voisins. Enfin nous avons fait six autopsies privées, dont deux à l'Institut même, trois en ville et une à Lavigny.

Notre Service des recherches sur le cancer a subi l'année passée une réorganisation complète. Le D<sup>r</sup> Renaud, abandonnant le travail de laboratoire, est attaché au Service de chirurgie où il poursuit, comme assistant spécial, des recherches d'ordre clinique. Il a été remplacé pour les recherches de laboratoire par M. A. de Coulon, D<sup>r</sup> ès-sciences, qui s'occupe depuis plusieurs années déjà presque exclusivement de recherches sur le cancer et qui est parfaitement au courant de l'état actuel du problème. Il s'occupe actuellement de recherches commencées en partie ailleurs et portant notamment sur les questions d'hérédité du cancer, sur l'influence des rayons lumineux sur la genèse des tumeurs. Il poursuit en outre des études expérimentales tendant à la production de cancer sur les animaux, et de recherches sur certaines réactions bio-chimiques se produisant dans l'organisme d'animaux cancéreux. Il s'occupe aussi activement des nouvelles méthodes pour le diagnostic du cancer. Le professeur avec ses assistants s'occupent de recherches sur le cancer, dont le travail du D<sup>r</sup> Seel est un premier résultat. Nous avons d'ailleurs la conviction que la création du « Centre anti-cancéreux romand », qui vient de se fonder à Lausanne, activera encore davantage ces recherches.

## Faculté des lettres

Le seul événement important de l'année 1923-24 a été la démission de M. Henri Meylan-Faure, professeur de langue et littérature grecques, et son remplacement par M. le professeur Charles Burnier. M. le professeur Meylan est tombé malade au début de janvier 1924. Son médecin lui prescrivait un repos absolu jusqu'à la fin du semestre d'hiver, l'enseignement du grec fut partiellement assuré de janvier à mars par M. le professeur Olivier, qui se chargea des conférences littéraires, et par M. André Bonnard,

maître au Gymnase classique, qui donna deux heures hebdomadaires d'explication de textes. M. Meylan reprit, au semestre d'été, une partie de ses cours et, d'accord avec la Faculté, l'Université et le Département, chargea M. Guy de Budé de le suppléer pour deux heures d'explication de textes. A la fin de juin, M. Meylan envoya au Département sa démission ; son état de santé lui rendait trop lourde sa tâche de professeur. La Faculté s'est séparée de M. Meylan avec d'unanimes regrets. M. Meylan avait toujours mis à l'accomplissement de sa tâche tout son cœur et toute sa conscience. A l'égard de ses collègues, il était la bienveillance et la courtoisie mêmes.

Pour remplacer M. Meylan-Faure, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Charles Burnier, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Au semestre d'été, M<sup>me</sup> Lydia Baric a donné, en allemand, un cours libre de littérature allemande.

Le Conseil de la Faculté s'est réuni quatorze fois au cours de l'année 1923-24. Il a achevé l'élaboration du nouveau règlement de la Faculté. Ce règlement, adopté par l'Université le 23 juin, a été approuvé par le Département le 29 juillet et est entré immédiatement en vigueur. La Faculté s'est également occupée de la création d'un poste d'assistant pour l'enseignement pratique de l'allemand et de la réorganisation de l'Ecole de français moderne. Pour des raisons financières, les propositions de la Faculté sur ces deux objets n'ont malheureusement pas été réalisables pour le moment.

Les cours ont été suivis par 81 étudiants immatriculés et 133 auditeurs au semestre d'hiver ; par 96 étudiants immatriculés et 76 auditeurs au semestre d'été. Il faut remonter à 6 ans en arrière pour trouver à la Faculté des lettres un nombre aussi grand d'étudiants immatriculés. Le nombre des auditeurs s'est aussi très sensiblement relevé. De 134 qu'il était en 1922-23, il a passé à 209.

La Faculté a conféré un grade de docteur ès lettres (M. Louis Seylaz), 12 grades de licencié ès lettres (3 licences ès lettres classiques, 2 licences ès lettres mixtes, 7 licences ès lettres modernes), et 14 certificats d'études françaises.

*Bibliothèque-salle de travail.* — La bibliothèque compte, au 1<sup>er</sup> décembre 1924, un total de 4941 volumes et 57 « divers » ; un album, 183 volumes. 7 brochures ont été ajoutés aux collections en 1924, 31 provenant de dons et 150 d'achats. De plus, deux livres, perdus depuis plusieurs années, sont rentrés à la bibliothèque. Donateurs : Département de l'Instruction publique et des cultes, 3 volumes ; M. le professeur Meylan-Faure, 14 volumes ;

M. le professeur Sirven, 1 volume ; M. l'abbé Spréfico, M. Curcio, M. Vanni, M. Forte, M. D<sup>r</sup> Scotti, M. Lattes, M. Franzoni, par M. le professeur Arcari, 10 volumes et brochures ; M. le professeur Bohnenblust, 1 brochure ; M. le professeur Haemig, 1 brochure ; M. J.-J. Mercier, 1 album, 1 brochure ; M. Imer, 1 volume ; M. le professeur Drake, 1 volume. Quelques étudiants ont également fait des dons à la bibliothèque : M<sup>lle</sup> A. Rod, lic. litt., 4 volumes ; M<sup>lle</sup> Y. Fleury, lic. litt., 1 volume ; M<sup>lle</sup> H. de Chelminska, lic. litt., 1 volume ; M<sup>lle</sup> Kredel, 4 volumes. La bibliothèque a reçu, en outre, des dons en espèces : de trois anciens étudiants, MM. Monnier, lic. litt., 9 francs, et Berguer, lic. litt., 4 francs ; M<sup>lle</sup> Virieux, lic. litt., 5 francs ; du conseil des cours de vacances, 500 francs.

*Cours de vacances.* — L'organisation de l'enseignement adopté pour les cours de 1923 a été maintenue dans son ensemble pour ceux de 1924. Pour alléger le programme, cependant, le nombre des leçons pratiques, ainsi que le nombre des leçons de phonétique, a été ramené de 18 à 16 par quinzaine.

M. H. Matthey a donné sa démission de professeur et de membre du Conseil. Il a été remplacé par M. H. Miéville, maître au Gymnase scientifique.

Les cours ont été fréquentés par un total de 222 auditeurs (en 1923, 120). 74 auditeurs ont suivi les cours pendant 6 semaines, 56 pendant 4, et 78 pendant 2, 14 ne prenant que des cours isolés.

L'enseignement dans les classes pratiques a été confié à MM. G. Volait, H. Miéville, D. Lasserre, L. Lavanchy, E. Bosshardt, P. Rumpf, R. Rapin et A. de Beaumont ; M<sup>lles</sup> P. David, B. Héritier, J. Maillard et M. Perelman. L'enseignement dans les classes de phonétique a été donné par MM. G. Bonnard, R. Rapin, A. de Beaumont, et M<sup>lles</sup> B. Héritier et M. Bovon.

Les auditeurs se répartissaient, selon leur pays d'origine, de la manière suivante (les chiffres entre parenthèses désignent le nombre d'auditrices compris dans le chiffre total) :

Allemagne 88 (43), Grande-Bretagne 38 (31), Suisse allemande 31 (11), Etats-Unis 17 (14), Hongrie 7 (5), Tchécoslovaquie 4 (2), Japon 1, Pologne 11 (8), Hollande 8 (3), Suède 8 (5), Suisse romande 7 (5), Autriche 5 (2), Espagne 1, Serbie 1 (1).

## Faculté des sciences

63 étudiants et 9 auditeurs ont suivi les cours de la Faculté des sciences pendant le semestre d'hiver 1923-24. Au semestre d'été

1924, le nombre des étudiants s'est élevé à 72 et celui des auditeurs a été de 5. Si l'on ajoute à ces chiffres la totalité du nombre des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et de ceux de l'Ecole de pharmacie, la Faculté des sciences continue à être très fréquentée.

Pendant l'année, la Faculté a proposé à la Commission universitaire de délivrer 15 doctorats et deux licences ès sciences, 5 diplômes de chimiste et 59 certificats d'études supérieures. Il faut relever tout spécialement que plusieurs ingénieurs diplômés et étudiants de l'Ecole d'ingénieurs ont profité des facilités qui leur ont été accordées pour se présenter aux examens conduisant à la licence ès sciences.

Le Conseil de Faculté a tenu sept séances, souvent fort longues. Il a continué à s'occuper tout spécialement de la réorganisation de l'enseignement de la chimie et de diverses questions connexes. M. le professeur Marcel Duboux a été nommé doyen pour la période bisannuelle de 1924-1926. M. Déverin remplace M. Maillefer comme secrétaire du Conseil.

Au début de l'année, les professeurs de la Faculté des sciences, ainsi qu'un très grand nombre de professeurs de la Faculté de médecine, ont fêté le jubilé des 40 ans d'enseignement de M. le professeur Henri Blanc.

M. Maurice Lugeon, chargé d'une mission flatteuse dans l'Amérique du Sud, a obtenu un congé pendant le semestre d'hiver. Il a été suppléé, avec beaucoup de distinction, par M. Emile Argand, professeur à l'Université de Neuchâtel, et par M. Elie Gagnebin, chef de travaux de géologie.

M. le Dr Charles Jaccottet dont les fonctions de maître au Gymnase scientifique cantonal sont de plus en plus absorbantes, a donné sa démission de privat-docent. Son départ, que la Faculté regrette vivement, est une perte très sensible pour l'enseignement des mathématiques. M. le Dr Jules Chuard, nommé privat-docent, a été présenté aux étudiants en séance publique. M. Félix Vaney, docteur ès sciences et maître au Collège classique cantonal, a reçu l'autorisation d'enseigner comme privat-docent.

Cinq étudiants de la Faculté ont obtenu des prix de concours. L'un d'eux, qui a présenté un travail particulièrement intéressant, a reçu, pour la deuxième fois, le prix Brunner.

**Ecole de pharmacie.** — La reprise des affaires et la détente générale qui a caractérisé l'année 1923, ont favorisé notre Université, qui a vu le nombre de ses étudiants augmenter. L'Ecole de pharmacie bénéficie de cette faveur. Elle a compté 42 étudiants au

semestre d'hiver et 41 au semestre d'été. Ces chiffres atteignent et dépassent même ceux des années prospères d'avant-guerre. L'augmentation porte sur le nombre des étudiants suisses, alors qu'en raison des circonstances économiques et des efforts faits en vue d'attirer les étudiants étrangers par les pays qui nous entourent, cette clientèle diminue chez nous.

Le certificat universitaire de sciences naturelles a été délivré à deux candidats, celui de pharmacien de l'Université à deux candidats également. Par contre, les examens fédéraux de pharmacie ont été fortement fréquentés; sept étudiants ont obtenu le certificat de sciences naturelles et onze ont réussi l'examen professionnel.

Ci-après le relevé des étudiants de l'Ecole :

	Semestre d'hiver 1923-24		Semestre d'été 1924	
	Dames	Messieurs	Dames	Messieurs
Vaud. . . . .	4	7	5	6
Appenzell . . . . .	—	—	1	—
Berne. . . . .	3	—	2	—
Fribourg . . . . .	1	1	1	—
St-Gall . . . . .	—	3	—	3
Grisons. . . . .	—	1	—	1
Lucerne. . . . .	—	1	1	—
Neuchâtel . . . . .	1	3	1	3
Schwyz. . . . .	—	1	—	—
Soleure. . . . .	—	1	—	1
Tessin . . . . .	—	2	—	3
Thurgovie. . . . .	—	—	—	1
Valais . . . . .	—	4	—	4
Zoug . . . . .	—	—	—	1
Zurich . . . . .	1	—	—	—
Arménie . . . . .	—	—	1	—
Egypte . . . . .	—	4	—	3
Grèce . . . . .	1	—	—	—
Hollande. . . . .	—	1	1	1
Italie . . . . .	1	—	—	—
Palestine. . . . .	1	—	1	—
Totaux . . . . .	13	29	14	27

Ajoutons, pour terminer, que le musée de l'Ecole de pharmacie continue à s'enrichir grâce aux dons nombreux qui lui ont été faits. Nous adressons les meilleurs remerciements aux généreux amis de l'Ecole et particulièrement à MM. le Dr Bühner, à Clarens, E. Cottier, à Pully, Grognoz, à Echallens et Siegfried, à Zofingue.

**Ecole d'ingénieurs.** — Nombre d'étudiants réguliers :

à l'ouverture du semestre d'hiver 1924-1925	: 183
»	1923-1924 : 195
»	1922-1923 : 208

	1924-1925	1923-1924
Première année	48	55
Deuxième année	50	43
Troisième année	41	46
Septième semestre	44	51
Total	183	195

Nationalité des étudiants de 1<sup>re</sup> année : Vaudois, 20 ; Confédérés, 15 ; Egypte, 3 ; Russie, 3 ; Espagne, 2 ; France, 1 ; Belgique, 1 ; Lithuanie, 1 ; Angleterre, 1 ; Union Sud-Africaine, 1.

Titres présentés par les candidats pour l'admission en 1<sup>re</sup> année : Baccalauréat ès-sciences math. du Gymnase scientifique de Lausanne, 20 ; baccalauréat ès-lettres (mention mathématiques du Gymnase classique de Lausanne), 5 ; baccalauréat latin-sciences du Collège St-Michel de Fribourg, 2 ; baccalauréat français sciences math, 1 ; maturité classique de Brigue, 1 ; maturité réelle des Grisons, 1 ; maturité réelle de Zurich, 1 ; maturité réelle de Berne, 1 ; maturité réelle de Sion, 1 ; maturité technique de Genève, 2 ; certificat d'admission à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, 3 ; certificat d'exmatriculation de l'Ecole polytechnique de Charlottenbourg, 1 ; certificat d'exmatriculation de l'Université de Cambridge, 1 ; diplôme de technicien de La Chaux-de-Fonds, 1 ; certificat de sortie du cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs, 7.

Ont subi l'examen d'admission à l'Ecole d'ingénieurs, 5 candidats.

Le cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole comprend 11 élèves qui se répartissent comme suit : Suisse, 3 ; Espagne, 4 ; Palatinat, 1 ; Yougoslavie, 1 ; Grèce, 1 ; Mexique, 1.

La section des géomètres compte un candidat en 1<sup>re</sup> année.

Epreuves pratiques du diplôme En 1923, 49 candidats obtenaient le diplôme d'ingénieur et, en 1924, 48 dont 18 constructeurs, 7 mécaniciens, 17 électriciens et 6 chimistes.

*Examen propédeutique.* — Ainsi qu'il en est fait mention dans la suite du présent rapport, l'examen propédeutique a été scindé. La

session ordinaire d'octobre a, par ce fait, réuni deux groupes de candidats : les étudiants admis en seconde année, pour le premier propédeutique, et ceux admis en troisième année, pour l'examen propédeutique complet. Les résultats ont été les suivants :

	se sont présentés :	ont été admis :
premier propédeutique	35 candidats	32 candidats
propédeutique complet	40 »	34 »

*Prix.* — Les prix suivants ont été décernés : prix W. Grenier, à M. Krol David, candidat ingénieur-constructeur, et M. Grimm Charles, candidat ingénieur-mécanicien ; prix A. Dommer, à M. Marguerat André, candidat ingénieur-mécanicien ; prix R. Cousin, à Mlle de Weiss Esther.

A l'occasion des épreuves pratiques du diplôme, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a tenu de témoigner son intérêt et son attachement à l'Ecole en lui faisant parvenir, par l'intermédiaire de son président, M. Gaillard, 100 francs destinés à récompenser un candidat particulièrement méritant. L'Ecole a pris possession de cette somme avec reconnaissance et l'a attribuée, selon le vœu des donateurs, à un candidat qui s'est spécialement distingué au cours de ses études et pendant les deux épreuves du diplôme, soit à M. Hurtig Albert, candidat ingénieur-électricien.

Pendant l'année universitaire 1924, le Conseil de l'Ecole a eu à s'occuper, entre autres choses, de la revision du règlement de l'Ecole, dont plusieurs dispositions surannées ne répondaient plus aux exigences actuelles, de l'établissement définitif d'un règlement de doctorat ès-sciences techniques et d'un règlement d'examen d'admission. Les nouveaux règlements adoptés sont le résultat d'études qui commencèrent en 1918-1919 déjà, mais qui furent abandonnées momentanément pour attendre ce que donneraient à l'expérience les nouveaux plans d'études introduits dès 1919. Une des modifications les plus importantes prises est celle qui concerne l'examen propédeutique, dont la scission, envisagée depuis plusieurs années déjà par la direction de l'Ecole, a été définitivement arrêtée ; elle a pour but de supprimer l'énorme surcharge que représentait le propédeutique complet. Cet examen se fera désormais, moitié au commencement du troisième ou du cinquième semestre, moitié au commencement du cinquième ou du septième semestre.

Des dispositions nouvelles ont été prises aussi pour rendre l'accès de l'Ecole plus facile aux candidats d'autres écoles techniques supérieures.



La question de l'admission des candidats dépourvus d'un titre donnant droit à l'immatriculation à l'Université a été définitivement tranchée par l'introduction d'un examen spécial, dont les modalités ont fait l'objet d'un règlement approuvé par le Département de l'instruction publique et des cultes.

*Courses d'études.* — Différentes courses d'études ont été organisées au cours de l'année universitaire 1924 : visite des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, de la halle des locomotives de Lausanne, des Ateliers de Sécheron, Cuénod et du pont Butin, à Genève, des usines de Chancy-Pougny, des ponts du Day et du Châtelard, du barrage du Rhône et des usines de St-Maurice. Les étudiants de la section de chimie ont été conduits en France pour visiter différentes usines de produits chimiques.

La course annuelle de l'École, pour les étudiants de deuxième et de troisième année, ainsi que pour les candidats au diplôme, a eu lieu les 14, 15, 16 et 17 juillet. Elle avait pour but la visite des Ateliers Brown, Boveri et Cie, à Baden. Escher Wyss, à Zurich, Sulzer frères, à Winterthur, de même que celle des travaux du Waggithal et des installations de l'usine d'Eglisau, au bord du Rhin.

Le *Laboratoire d'essais* continue à se développer d'une manière réjouissante. De nombreux et importants essais ont été exécutés au cours de l'année 1924, qui prouvent la place prépondérante que prend de plus en plus cette institution dans le monde industriel suisse et étranger.

---

## Ecole cantonale de dessin et d'arts appliqués

L'École cantonale de dessin et d'arts appliqués, agrandie et transformée pendant l'été 1924, a rouvert ses classes le 15 octobre.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1925 elle comptait comme effectif 112 élèves.

Dans ce nombre, 24 élèves provenaient de l'École cantonale de dessin et d'art décoratif, 23 de l'École de dessin et d'art appliqué et 55 nouveaux sont entrés en automne 1924.

*Cours réguliers.* — Les cours ont été donnés conformément au programme. Dans quelques-uns d'entre eux, l'affluence des élèves a compliqué la tâche des professeurs. Les leçons de modelage, de dessin d'après la bosse et le cours inférieur d'académie ont réuni jusqu'à 30 élèves. Il est difficile, dans ces conditions, de les suivre

individuellement avec méthode et de leur consacrer le temps nécessaire. Si cette affluence continue et lorsque les finances le permettront, la question de dédoubler certains cours se posera inévitablement. On remarque en effet que le cours supérieur d'académie, où le nombre des élèves est limité, fonctionne plus aisément et procure évidemment plus de profit.

*Cours professionnels.* — A côté de ses cours réguliers, l'Ecole a assumé la tâche de donner des cours professionnels aux apprentis soumis à la commission d'apprentissage.

1. Un cours de *composition artistique* pour les apprentis typographes de troisième et de quatrième année a été confié à M. Schmidt et a réuni 20 élèves.

2. Un cours de *composition décorative* pour les apprenties brodeuses est donné par M<sup>me</sup> Perret-Gross, il a compté 5 élèves.

Ces 25 élèves des cours professionnels sont considérés comme fréquentant l'Ecole temporairement, ils ne sont pas inscrits dans le registre et ne sont pas comptés dans le nombre indiqué plus haut, ce qui porte à 137 l'effectif complet. Rappelons que l'Ecole a rouvert ses portes, en 1920, avec 23 élèves.

*Cours libres* — Trois cours libres ont été donnés :

1. Un cours de *batik*, par M. Verneuil, 11 élèves.

2. Un cours de *gravure à l'eau-forte*, suivi par 3 élèves et donné par M<sup>lle</sup> V. Diserens. Enfin,

3. Un cours traitant de *l'emploi de la figure humaine dans la composition*, donné par MM. C. Rambert et G. Aubert ; 14 élèves.

*Examens.* — Une session d'examens pour l'obtention du brevet de maître de dessin a eu lieu au mois de novembre dernier. Sur six candidats qui se sont présentés, un a réussi, deux ont dû interrompre pour cause de maladie et trois ont échoué.

Le programme étant actuellement très chargé, il a nécessité 17 jours d'examens consécutifs, ce qui rend cette épreuve très fatigante. Pour y remédier, on étudie actuellement le projet d'espacer ces examens sur deux années.

*Locaux.* — Pour le moment, les locaux occupés par l'Ecole, soit au bâtiment Arlaud soit à la Cité, sont suffisants. Ils sont toutefois si remplis que la moindre augmentation dans l'effectif se traduira par un manque de place. La salle qui est occupée actuellement par les expositions est une réserve pour l'avenir, mais dans l'ère d'économies que nous traversons, il faut penser que son emploi représente un gros surcroît de frais d'éclairage et de chauffage.

*Matériel* — Une augmentation récente du matériel, consistant en chaises, chevalets et planches à modeler, a mis l'Ecole à l'aise sous ce rapport.

Ce qui demeure très insuffisant, c'est la collection des modèles en plâtre utilisés pour le dessin et pour le modelage.

*Conclusion.* — La marche actuelle de l'Ecole, l'accroissement du nombre des élèves et la fréquentation des cours prouvent que l'établissement répond à un besoin réel dans notre pays. L'Ecole est utile, soit aux jeunes gens du canton poussés vers une carrière artistique ou pédagogique, soit aux amateurs, très nombreux dans ses classes, soit aux étrangers désireux d'apprendre notre langue tout en s'exerçant dans un art préféré. A tous ces points de vue, la sollicitude de l'Etat n'est pas vaine et une école des beaux-arts bien organisée est indispensable au bon renom de notre cité.

---

## Bourses d'études

(Prêts d'honneur.)

Au cours de l'année 1924, le Conseil d'Etat a accordé des « prêts d'honneur » à 12 étudiants, soit 9 Vaudois et 3 Confédérés, pour une somme de 7950 francs.

Le Fonds des bourses d'études, au 31 décembre 1924, était de 29,808 fr. 65 (15,727 fr. 95 au 31 décembre 1923).

Nous avons reçu, en faveur du fonds, un don de 1000 fr., et les anciens bénéficiaires ont remboursé 1500 francs

---

## VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

---

### Bibliothèque cantonale et universitaire

*Personnel.* — Nous n'avons rien à signaler en ce qui concerne le personnel, si ce n'est que M. Jules Choffat a continué à nous prêter son concours à titre gracieux, et accru d'autant la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers lui.

*Commission de la Bibliothèque.* — Cette commission a siégé le 17 décembre pour examiner les propositions d'achat des professeurs de l'Université, auxquelles nous avons joint quelques propositions émanant d'autres personnes. Pour 1924, le nombre des listes de propositions était supérieur à celui des années précédentes ; pour 1925, il y a eu une nouvelle augmentation. Ce fait témoigne d'un intérêt plus vif pour la bibliothèque, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Fort heureusement, nos ressources paraissent être encore suffisantes pour procéder aux achats demandés.

*Achats pour l'Administration cantonale et les Services universitaires.* — Nous avons acheté pour les bibliothèques des services cantonaux et des Facultés universitaires 633 volumes (372 en 1922 et 447 en 1923), et 72 brochures (164 en 1922 et 114 en 1923).

*Acquisitions nouvelles.* — Notre Bibliothèque s'est enrichie en 1924 de 2888 volumes (1821 en 1923), de 7445 brochures (7006 en 1923), chiffre dans lequel sont compris les fascicules des publications périodiques et les numéros des journaux, et de 40 cartes (44 en 1923). La Bibliothèque reçoit annuellement 312 périodiques et journaux.

Parmi les nouveaux ouvrages entrés à la Bibliothèque en 1924, 1274 volumes et 511 brochures lui ont été offerts en don.

*Catalogue.* — Le remaniement du catalogue systématique a été continué, et nous avons pu retenir les lettres N (pédagogie et philosophie) et P (sciences naturelles). Nous avons continué aussi l'incorporation des périodiques de la Société vaudoise des sciences naturelles et de la Société d'histoire de la Suisse romande et avons classé 23 revues de la première, comprenant une centaine de volumes, et 80 revues de la seconde, comprenant 515 volumes, plus 5 revues reçues en dons et comprenant 287 volumes

— La Bibliothèque avait acheté, il y a quelques années, de M. Alfred Millioud, archiviste-paléographe, un beau lot d'ouvrages japonais anciens et modernes. Nous avons prié M. Millioud de nous établir un catalogue raisonné et détaillé de cette collection. Ce catalogue, reproduit à la machine à écrire en plusieurs exemplaires, compte 336 numéros.

— Sur la proposition de la Bibliothèque nationale, les principales bibliothèques suisses ont décidé de publier en commun une liste collective de leurs acquisitions les plus importantes. Cette liste paraît en supplément au Bulletin bibliographique suisse. Nous

y avons fait figurer les principaux achats que nous avons faits en 1924.

— Un crédit de 1200 francs a été accordé à la Bibliothèque dans le budget de 1925 pour l'achat d'un fichier pour le catalogue du bureau.

*Revision annuelle.* — Comme en 1923, la revision a eu lieu en septembre, afin que la Bibliothèque pût être utilisée par les étudiants inscrits aux cours de vacances, et les opérations de recollement et de nettoyage n'ont duré que deux semaines (du 1<sup>er</sup> au 14). Néanmoins, nous avons pu arriver à réviser la moitié de nos rayons en organisant trois équipes.

*Reliure* — 947 volumes et cartes ont été reliés ou collés sur toile en 1924, pour une somme totale de 6403 fr. 35, soit en moyenne 6 fr. 76 par pièce. En 1923, il avait été relié ou collé 1261 volumes et cartes et confectionné 75 cartons. Le coût moyen avait été de 5 fr. 65 par pièce

*Bibliothèques annexes.* — Nous pouvons confirmer cette année ce que nous disions dans notre rapport de l'année dernière, à savoir que, d'une manière générale, ces bibliothèques sont bien tenues et offrent les garanties nécessaires à l'utilisation et à la conservation des ouvrages dont elles se composent. Celle de l'Ecole de chimie a été réorganisée et pourvue d'un catalogue par les soins de M. le professeur Pelet. La revision qui y a été opérée a fait constater qu'une dizaine de volumes avaient disparu depuis quelques années, mais que dans le nombre un seul valait la peine d'être racheté. Une constatation analogue a été faite à la bibliothèque de l'Ecole d'ingénieurs. Treize volumes ont fait défaut à la dernière revision, mais la plupart de peu de valeur. Il se peut d'ailleurs que quelques-uns aient été empruntés sans avoir été inscrits et soient restitués. La bibliothèque des Hautes Etudes commerciales a reçu en dons, du 30 septembre 1922 au 30 avril 1924, une centaine de dissertations et 58 livres et brochures offerts par le Département de l'instruction publique et par diverses personnes. Celle de la Faculté de droit, dont la réorganisation a été entreprise par MM. les professeurs Rougier et Ph. Meylan, a hérité de M. Pareto d'une dizaine de mille volumes dont la Bibliothèque cantonale est chargée de dresser la liste. Celle du cabinet d'astronomie s'est enrichie de 325 volumes acquis de M. le professeur Maillard.

## PRÊT DES LIVRES

## a) CONSULTATION A LA SALLE DE LECTURE

	Nombre des volumes consultés		
	1922	1923	1924
Janvier . . . . .	2422	2764	2772
Février . . . . .	3237	2561	3646
Mars . . . . .	2888	2671	2600
Avril . . . . .	2025	1871	1879
Mai . . . . .	2712	1615	1765
Juin . . . . .	2689	1810	2479
Juillet . . . . .	1456	1604	2124
Août-Septembre . . . . .	2152	1390	2965
Octobre . . . . .	2148	2804	3698
Novembre . . . . .	2938	3915	4280
Décembre . . . . .	2115	2348	3956
Totaux. . . . .	26782	25353	32164

## b) PRÊT A DOMICILE

	Nombre des volumes distribués		
	1922	1923	1924
Janvier . . . . .	1419	1405	1726
Février . . . . .	1474	1547	1737
Mars . . . . .	1618	1475	1817
Avril . . . . .	1327	1337	1620
Mai . . . . .	1364	1378	1882
Juin . . . . .	1269	1314	1464
Juillet . . . . .	831	1049	1312
Août-Septembre . . . . .	1694	1265	1325
Octobre . . . . .	1436	1425	1444
Novembre . . . . .	1540	1800	1669
Décembre . . . . .	1475	1690	1596
Totaux. . . . .	15147	15685	17592

Comme on le voit par ces chiffres, le nombre des volumes prêtés va sans cesse en augmentant, et le service du prêt est de plus en plus chargé. Il est, en particulier, compliqué de plus en plus par les prêts et emprunts entre bibliothèques. Nous avons fait, en 1924, 180 demandes de prêts à 12 bibliothèques suisses et nous leur avons emprunté 420 volumes (342 en 1923). Nous

avons fait 52 envois à 12 bibliothèques suisses et nous leur avons prêté 92 volumes (125 en 1923). Nous avons fait un emprunt à une bibliothèque étrangère et fait des prêts à trois.

La salle de lecture a été insuffisante 130 fois au cours de l'année 1924, contre 89 fois en 1923. Nous faisons notre possible pour installer les lecteurs qui se présentent quand nous n'avons plus de places disponibles. Cet état de choses regrettable a vivement préoccupé la Commission de gestion, qui a renouvelé l'observation déjà présentée par les commissions précédentes, et préconise la transformation du Médaillier en salle de lecture. Ainsi, de toutes les solutions envisagées jusqu'ici, c'est à celle-là que l'on finit par revenir, parce qu'elle paraît la plus réalisable.

La salle de lecture a été ornée de plusieurs bustes qui se trouvaient primitivement dans la grande salle de l'ancienne bibliothèque, à la Cité. Ce sont tout d'abord deux bustes du 18<sup>e</sup> siècle, l'un de l'historien vaudois Abraham Ruchat (1678-1750), et l'autre du philosophe Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750) ; un excellent buste en marbre du grand médecin lausannois Tissot (1728-1797) ; un socle spécial a été confectionné pour cette œuvre d'art ; puis le buste de Fréd.-C. de La Harpe (1754-1838). La place du fondateur des libertés vaudoises était toute marquée dans cette salle, puisqu'il a légué presque tous ses livres à notre Bibliothèque, soit 18,000 volumes environ. Enfin les bustes du célèbre chirurgien Mathias Mayor (1775-1847), et de l'historien Louis Vulliemin (1797-1879). Cette série de bustes orne notre salle de lecture de façon fort heureuse.

---

## Bibliothèques populaires

En 1924, le Département de l'instruction publique et des cultes a fait les envois suivants aux bibliothèques populaires du canton :

1. Le 20<sup>e</sup> fascicule du « Bulletin bibliographique ».
2. L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, publié par M. Jules Savary, dir.
3. Le bulletin bibliographique intitulé « Que lire ? ». Vu l'accueil très favorable rencontré par cette intéressante et utile publication, le Département a décidé de lui continuer son appui, en souscrivant aux numéros de la deuxième année.

4. Une circulaire et des règlements concernant la Bibliothèque pour tous.

5. Une brochure de M. Rappard, sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

A quelques bibliothèques populaires, selon le désir des donateurs :

6. Un volume sur « Un poème méconnu (de Grandjean) », par M. Bourquin.

7. Une brochure Dumur sur le « Château de Menthon ».

---

## Bibliothèque pour tous

Voici des chiffres de notre dépôt pour 1924 (avec entre parenthèses ceux de 1923) : Collections envoyées, Genève 14 (14) ; Neuchâtel 23 (30) ; Vaud 177 (161). Total 214 (205), avec 11,609 volumes (10,241).

Répartition pour Vaud. Caisses commandées par : des autorités, 30 (30) ; des bibliothèques, 89 (77) ; des sociétés et fabriques, 28 (24) ; des associations de lecteurs, 30 (30).

*Livres.* — Etat au 31 décembre 1923, 7965. Achats, 1er semestre, 764 ; 2e semestre, 807 ; total : 1571. Dons : 1er semestre, 492 (1) ; 2e semestre, 25 ; total, 517. Total général : 10,053. Livres perdus (2) et éliminés (57), 59. Etat au 31 décembre 1924 : 9994

*Reliure.* — Ont été reliés : 1421 volumes ; ont été réparés, 82 volumes.

*Comptes.* — Les dépenses, se montant à 13,042 fr. 40, se décomposent comme suit : salaires, 5000 fr. ; réparation de caisses, 25 fr. 50. Bureau, ports, 1425 fr. 05, dont 391 fr. pour acquisition d'une machine à écrire (pour laquelle nous avons reçu un crédit spécial), et environ 705 fr. 25 d'avances de ports, toutes nos caisses étant envoyées aux stations en port payé. Livres, achat et reliure, 6284 fr. 35. Propagande, 307 fr. 50.

Les recettes se montent à 13,124 fr. 90, soit : reçu de la Caisse centrale, 10,090 fr. 05 : intérêts, 81 fr. 60 : recettes directes : finances de prêt, catalogues, remboursement de livres perdus, ports remboursés (469 fr. 85), 2953 fr. 25.

---

(1) La grande partie de ces dons provient de la Bibliothèque cantonale vaudoise.